RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Compte Rendu

rédacteurs : Arnaud Clappier

CODIR 15 - A Nos Watts

02/10/2026 **Espace Vidalon**

Participants – personnes présentes

Thierry GILBERT	Aurance Energies
Sylvain GOMBERT	Energie Partagée
Denis SAUZE	Conseiller communautaire Annonay Rhône Agglo
Frédérique GENEVOIS	Présidente A Nos Watts, Aurance Energie
Arnaud Clappier	CoopaWatt
Véronique GARIN	Bénévole
Nathalie Clément	Bénévole

ODJ:

1- Désignation de la présidence
2- Développement
3- Subvention Leader
4- Autoconsommation
5- Mobilisation
6- Questions diverses

1- Désignation de la présidence

Frédérique Genevois présente sa candidature à la présidence de la société, en remplacement d'Aurance Energies, personne morale démissionnaire.
Le Comité de Direction élit Frédérique Genevois présidente de la société.

2- Développement

Grappe 2 : 2 mises en service depuis le dernier Codir (Tour d'Oriol, Bâtiment Orange) ; Conservatoire prêt à être mis en service. Les chantiers des ombrières vont démarrer, après des investigations complémentaires pour reconnaître les réseaux existants et fondations de murets existants. Les travaux et les factures devront être finis en 2027 pour pouvoir passer dans le prêt.

Grappe 3 : Canson a signé la promesse de bail, il doit bientôt signer le contrat d'achat de l'électricité à 10 c€/kWh. Certaines toitures non sécurisées pourront être remplacées par d'autres.
La valorisation de la production de la grappe 3 sera moins simple qu'en obligation d'achat, mais permet à A Nos Watts de poursuivre son développement malgré la chute du soutien public aux petites et moyennes toitures photovoltaïques en juin dernier.
Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont été sollicités pour financer la grappe 3.
La Caisse d'Epargne a demandé des garanties très contraignantes (notamment de la part de la collectivité). Le Crédit Agricole a fait une proposition pour 75% de l'investissement à 4,3%. La 3e grappe a un TRI projet de 5%.
Un point devra être fait pour déterminer le besoin en fonds propres pour cette grappe 3.

Il faudra veiller à ce qu'ANW ne soit pas engagé sur l'ensemble du volume du prêt. Il serait également pertinent de prévoir une possibilité de remboursement anticipé ou accéléré sans frais.
Besoin de signer le contrat Canson avant d'engager les études géotechniques et réseau, ou bien un mail de leur part sécurisant ces dépenses.
Le Comité de Direction approuve le principe de l'offre Crédit Agricole.

3- Subvention Leader

La demande de subvention a été déposée cet été, sa complétude a été confirmée le 15/09/2026, pour un montant de 64% de 97.290 + 49.885 €, soit 94.192 €. Le retour est attendu d'ici la fin de l'année.

4- Autoconsommation

Le prix proposé est aujourd'hui de 15 c€/kWh (14 dans le marché public). L'étude des factures des consommateurs montre que ce tarif n'est pas toujours compétitif.
Le prix moyen du kWh vendu en ACC est aujourd'hui de 11,29 c€/kWh. En 2027, il descendra à 10,53 c€/kWh.
Le Comité de Direction approuve de passer à 13 c€/kWh à partir du 1er janvier, ce qui permet de garder ~2 c€/kWh de marge pour la gestion.

5- Mobilisation

Plusieurs actions réalisées cet été, plusieurs prévues en octobre.
Plusieurs nouveaux bénévoles identifiés.

6- Questions diverses

Le Comité de Direction approuve un versement complémentaire à la cotisation à Energie Partagée Association à hauteur de 1000€.

Prochain Comité de Direction vers le mois de mars, plus « opérationnel » (avancement projets, plan d'action Leader), avant un Comité vers mai pour valider les comptes 2026.

* *

La présidente
Frédérique Genevois

[redacted]
A NOS WATTS
[redacted]
[redacted]885 171 645
[redacted]